



Retrouvez gratuitement le BSV toutes les semaines sur les sites Internet de
la [Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est](#) et de la [DRAAF](#)

27 novembre 2024

BILAN MAÏS 2024

Cliquez sur le sommaire pour accéder directement au paragraphe



[Présentation du réseau d'épidémiosurveillance](#)

[Pression Biotique](#)

[Facteurs de risque phytosanitaire](#)

[Bilan par bioagresseur : ravageurs](#)

- Limaces
- Oiseaux
- Taupins
- Pyrale
- Pucerons
- Chrysomèle du maïs

[Bilan par bioagresseur : maladies](#)

- Charbon commun
- Charbon des inflorescences
- Helminthosporiose fusiforme

Ce logo est un indicateur sur les résistances aux substances actives couplées à un bioagresseur.



Vous trouverez des éléments complémentaires dans le lien ci-dessous :

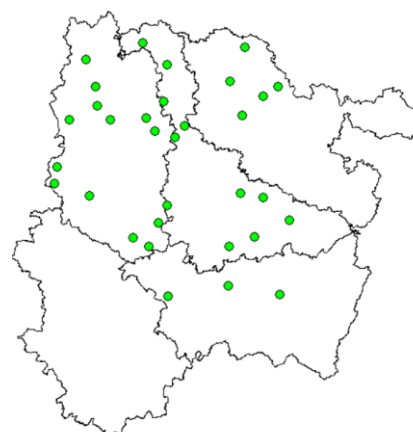
[Rapports techniques sur les résistances en France – R4P \(r4p-inra.fr\)](#)



1 Présentation du réseau d'épidémiosurveillance

Ce document dresse le bilan de l'état sanitaire de la campagne 2024 et cible les principaux bioagresseurs en Lorraine/Barrois. En tout, ce sont 13 organismes qui ont participé au réseau d'observation dans le cadre du BSV, pour un total de 32 parcelles.

Localisation des parcelles du réseau 2024



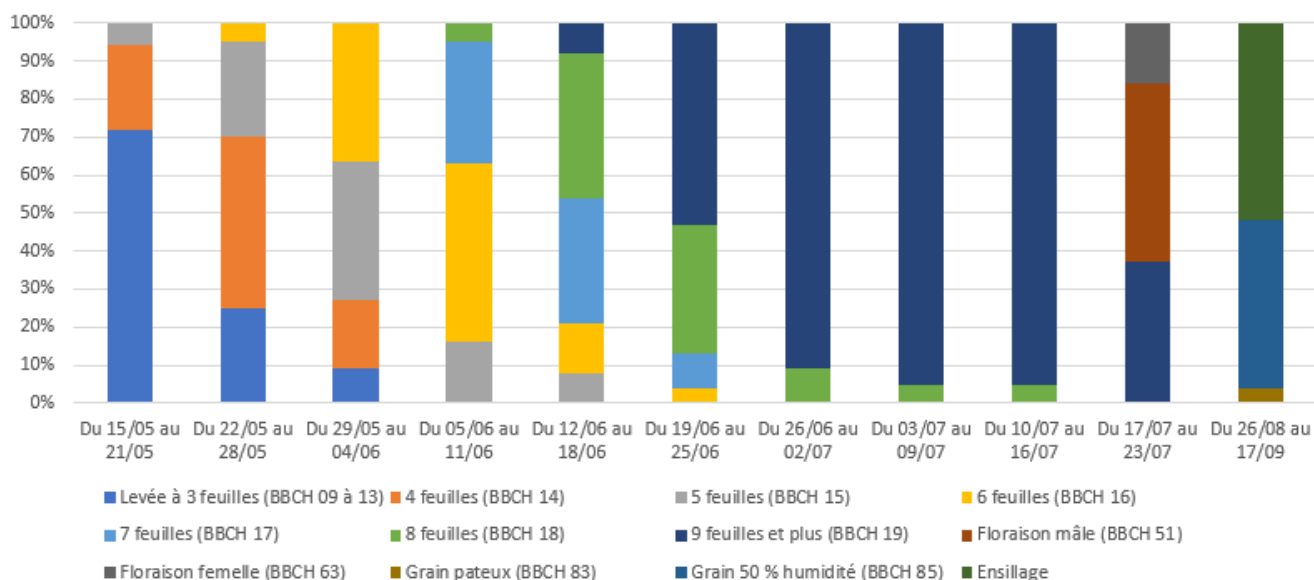
2 Pression biotique

Bioagresseurs	Qualification de la pression 2024	Comparaison avec 2023
Limace	Moyenne	>
Oiseaux	Faible	<
Taupin	Faible	>
Pyrale	Moyenne	=
Pucerons	Faible	=
Chrysomèle du maïs	Forte	=
Charbon commun	Faible à moyenne	>
Charbon des inflorescence	Faible à moyenne	>
Helminthosporiose fusiforme	Faible	=

3 Facteurs de risque phytosanitaire

Les conditions climatiques humides du printemps n'ont pas été favorables à l'implantation des maïs. La période de semis s'est étalée de début avril jusqu'à la mi-juin. Ces conditions ont pu par secteur augmenter la pression des ravageurs de début de cycle (limaces). Ce temps humide a perduré tout le long de la campagne favorisant l'apparition et le développement des maladies comme le charbon commun ou des inflorescences.

Evolution des stades phénologiques au cours de la campagne 2024



4 Bilan par bioagresseur : ravageurs

a. Limaces

Le début de campagne très humide a été favorable à l'activité de ce ravageur. Des dégâts de limaces ont été signalés sur 22 des 23 parcelles suivies pour ce ravageur (contre 66% des parcelles en 2023). On note :

- Des traces de présence (1 %) sur 6 parcelles (8 en 2023)
- Quelques dégâts (< 20 %) sur 12 parcelles (4 en 2023),
- Des dégâts ≥ 20 % par zones privilégiées sur 4 parcelles (aucune en 2023).

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Limaces	Fréquence					>
	Intensité					

b. Oiseaux

Cette année, on constate des dégâts sur 62,5 % parcelles suivies pour ce ravageur (contre 80 % en 2023). Dans la majorité des cas ces dégâts sont très faibles (traces de présences). On note :

- Des traces de présence (1 %) sur 12 parcelles (16 en 2023)
- Quelques dégâts (< 20 %) sur 4 parcelles (2 en 2023)

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Oiseaux	Fréquence					<
	Intensité					

c. Taupins

Des dégâts ont été observés sur 3 parcelles du réseau (contre 4 en 2023). On note

- Des traces de présence (1 %) sur 1 parcelles (4 en 2023)
- Quelques dégâts (< 20 %) sur 2 parcelles (0 en 2023)

Pression 2024

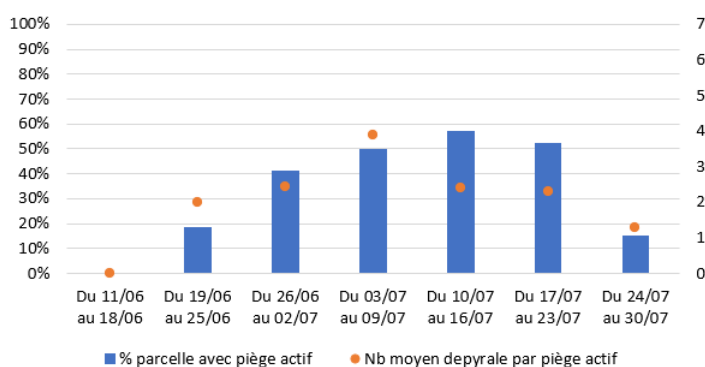
		0	1	2	3	Evolution 2023
Taupins	Fréquence					>
	Intensité					

d. Pyrale (*Ostrinia nubilalis*)

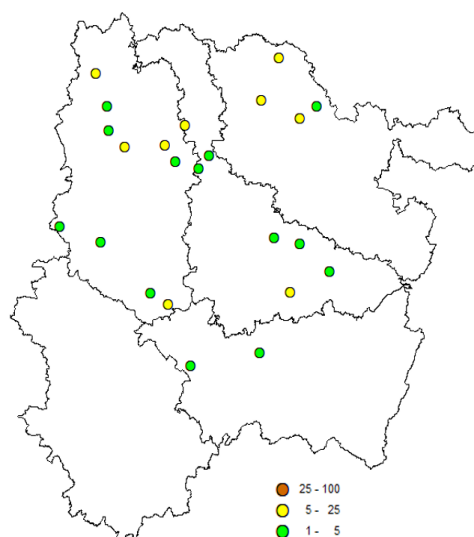
Le vol

Cette année, le vol a débuté une semaine plus tard que l'an dernier, et s'est étalé sur plus de 6 semaines (contre 5 en 2023).

Dynamique des captures de pyrale

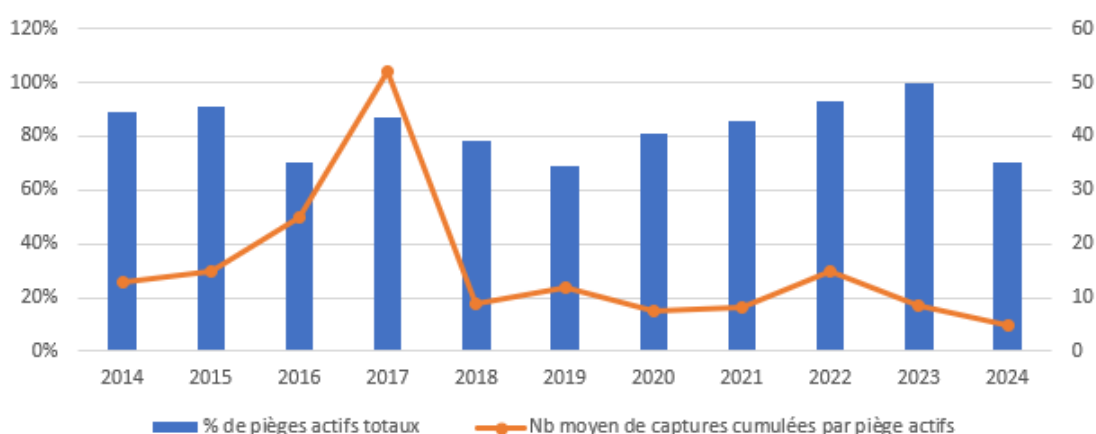


Répartition des captures cumulées de pyrales en 2024 via les pièges à phéromones



70 % des pièges ont été actifs et le nombre moyen de captures cumulées par piège actif reste faible avec 4,9 captures cumulées par piège actif (contre 100 % de piège actif et 8,5 captures/piège actif en 2023). C'est à DUGNY-SUR-MEUSE (55) qu'a été enregistré le plus grand nombre de captures cumulées avec 22 pyrales piégées au cours de la campagne.

Comparatif des fréquences et intensités des vols de pyrales



La ponte

Les pontes sont souvent difficiles à repérer. Au cours de la campagne, des pontes fraîches ont été observées deux fois sur une parcelle du réseau, sans dépasser le seuil de risque fixé à 10 % des pieds porteurs d'ooplaques.

Les dégâts

Des dégâts sont constatés sur les 12 parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques avant récolte. L'intensité de ces attaques est similaire à l'année dernière (9,75 % de plantes touchées en 2024 contre 10 % en 2023) et toujours avec une forte variabilité entre les parcelles (1 à 25 % de plantes attaquées en fonction des parcelles).

Ces dégâts se répartissent de la façon suivante :

- 25,6 % des dégâts observés sont situés en-dessous de l'épi (40,6 % en 2023)
- 10,2 % sont observés dans l'épi (19,4 % en 2023)
- 64,2 % au-dessus de l'épi (37 % en 2023)

Pontes observées sur le réseau 2024

Période de relevé	Pontes fraîches	
	Nb de parcelles concernées	% moyen de plantes porteuses de pontes
Du 11/06 au 18/06	0	0
Du 19/06 au 25/06	0	0
Du 26/06 au 02/07	0	0
Du 03/07 au 09/07	0	0
Du 10/07 au 16/07	1	6
Du 17/07 au 23/07	0	0
Du 24/07 au 30/07	1	6

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Pyrale	Fréquence					=
	Intensité					

e. Pucerons (*Metopolophium dirhodum*, *Sitobion avenae*, *Rhopalosiphum padi*)

Comme l'année passée, la campagne a été marquée par une faible présence de pucerons. Cette année, on a observé des populations de pucerons *Metopolophium dirhodum* et *Sitobion avenae* comprises entre 1 et 10 individus/plante. Comme l'an dernier, aucune parcelle n'a dépassé le seuil de risque pour ces deux types de pucerons.

Pour les pucerons *Rhopalosiphum padi*, comme en 2023, aucune observation positive n'a été remontée lors de cette campagne.

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Pucerons	Fréquence					=
	Intensité					

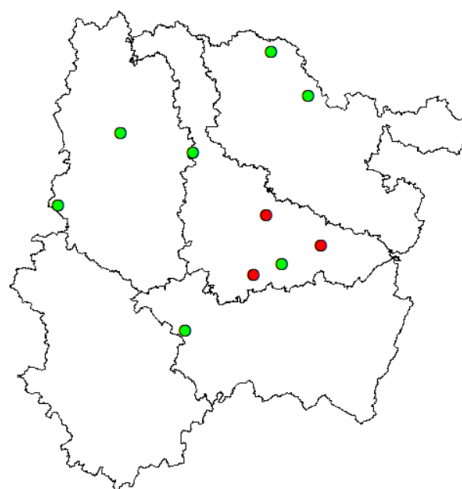
f. Chrysomèle du maïs (*Diabrotica virgifera virgifera*)

Cette année, 10 pièges à phéromones ont été répartis sur le réseau d'épidémiosurveillance lorrain pour le suivi de cet insecte.

Les pièges ont été disposés dans des parcelles à risque, c'est-à-dire les parcelles de maïs précédent maïs qui se situent à proximité d'un axe de transport (axes routiers, aéroport...), voie de dispersion de l'insecte. Les relevés sont effectués de manière hebdomadaire sur 8 semaines durant les mois de juillet à septembre.

Durant toute la période de suivi, des captures ont été enregistrées sur 3 sites en Meurthe-et-Moselle. On dénombre en tout :

- 50 captures à HAROUE (54),
- 94 à THIÉBAUMÉNIL (54),
- 104 à LANEUVELOTTE (54)



Localisation des captures de chrysomèles en 2024 via les pièges à phéromones

Pour rappel, c'est la deuxième année consécutive où l'on capture des individus en grand nombre sur ces secteurs. L'implantation du ravageur se confirme sur le département de Meurthe-et-Moselle. A noter que ce ravageur a besoin de maïs tout au long de son cycle de développement et d'une génération à l'autre. Les adultes pondent uniquement dans des parcelles de maïs et les larves qui sortent l'année suivante ne consomment que des racines de maïs. C'est pourquoi, au regard de la biologie de la chrysomèle, la rotation des cultures est à privilégier, avec une efficacité de 95% (source Arvalis - Institut du Végétal). Il peut suffire simplement de couper la monoculture de maïs une année avec une autre espèce.

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Chrysomèle	Fréquence					=
	Intensité					

5 Bilan par bioagresseur : maladies

a. Charbon commun (*Ustilago maydis*)

Le charbon commun, facilement reconnaissable par la présence de tumeurs charbonneuses, est présent dans 57 % des parcelles ayant fait l'objet d'observations spécifiques. Les niveaux d'infestation varient de 1 à 15 % en fonction des parcelles (avec en moyenne 5,75 % des pieds touchés). Ces dégâts sont en légère augmentation par rapport à 2023 (29 % des parcelles touchées avec un niveau d'infestation allant de 1 à 5 % et 2,4 % des pieds touchés en moyenne). Rappelons que le charbon commun est peu préjudiciable pour la culture en règle générale.

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Charbon commun	Fréquence					>
	Intensité					

b. Charbon des inflorescences (*Sphacelotheca reiliana*)

Le charbon nu est reconnaissable par l'apparition de tumeurs charbonneuses, sans membrane, à la base de la panicule et par la présence d'une masse globuleuse de spores reliées par un réseau de filaments en pelote à la place de l'épis à l'intérieur des spathes. Cette maladie a été retrouvée dans 62 % des parcelles observées avec un niveau d'infestation allant de 1 à 10 % avec en moyenne 4,4 % des pieds touchés (13 % des parcelles concernées avec 3 % de plantes touchées en 2023).

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Charbon inflorescence	Fréquence					>
	Intensité					

c. Helminthosporiose fusiforme (*Exserohilum turcicum*)

Les symptômes d'helminthosporiose fusiforme sont reconnaissables grâce aux tâches de brûlures caractéristiques dont le centre est ponctué de spores noires. La période critique vis-à-vis de cette maladie est la période de floraison. En fin de campagne, les dégâts sur feuille sont peu préjudiciables en général. Comme en 2023, la maladie a été retrouvée sur 3 parcelles du réseau avec un niveau d'infestation variant de 3 à 10 % (en moyenne 6 % de plantes touchées en 2024 contre 8,6 % en 2023).

Pression 2024

		0	1	2	3	Evolution 2023
Helminthosporiose fusiforme	Fréquence					=
	Intensité					

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Observations : Arvalis Institut du végétal, Avenir Agro, l'ALPA, Alter Agro, Terres Inovia, la Chambre d'Agriculture de Meurthe-et-Moselle, la Chambre d'Agriculture de la Meuse, la Chambre d'Agriculture de Moselle, la Chambre d'Agriculture des Vosges, la Coopérative Agricole Lorraine, El Marjollet, EMC2, EstAgri, EPL Agro, FREDON Grand Est, GPB Dieuze-Morhange, Hexagrain, LORCA, Sodipa Agri, Soufflet Agriculture, Vivescia.

Rédaction : Arvalis Institut du Végétal, FREDON Grand Est et Terres Inovia.

Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture Grand Est.
Dans une démarche d'amélioration continue de qualité de la surveillance biologique du territoire, la DRAAF assure un contrôle de second niveau sur l'ensemble du processus d'élaboration des BSV.

Coordination et renseignements : Mariama CORBEL – mariama.corbel@grandest.chambagri.fr



"Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto II+".